

Assemblages
Décoration
Mercier Frères
172, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVÉ ALFRED REBOUX

| | | |
|------------------|--------------------------|---|
| ABONNEMENTS..... | Nord et limitrophes..... | 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 |
| | France et Belgique..... | > 23.00 ; > 43.00 ; > 80.00 |
| | Etranger : Tarif A..... | > 35.00 ; > 70.00 ; > 140.00 |
| | — Tarif B..... | > 60.00 ; > 100.00 ; > 200.00 |

| | | |
|----------------|----------------|---|
| REDACTION..... | ROUBAIX..... | 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. |
| | TOURCOING..... | 33, rue Carnot. Téléph. 37. |
| | LILLE..... | 3, rue Falckherbe. Tél. 57.07. |
| | PARIS..... | 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49. |

GRANDE VENTE
de
SOLDES
APRÈS INVENTAIRE
Occasions extraordinaires
**CHAUSSURES
PAPILLON-BONTE**
167, Rue de Lanoy, 167
ROUBAIX
OUVERTURE
SAMEDI 23 JUILLET

22 JUILLET 1926 — 22 JUILLET 1927

L'anniversaire du Gouvernement d'union nationale

qui a opéré le magnifique redressement financier de la France

DE LA LIVRE A 245 A LA LIVRE A 124 FRANCS
ET DES CAISSES VIDES DE L'ÉTAT AUX MILLIARDS DISPONIBLES

Le 22 juillet 1927 est le premier anniversaire d'un événement qui a eu pour le redressement financier de la France une importance capitale : la constitution, sous la présidence de M. Poincaré, du ministère d'union nationale.

Il ne faut pas faire grand effort de mémoire pour évoquer les journées de fièvre que nous avons vécues il y a un an. La livre montait sans arrêt. Déjà, elle était à 245 francs. Le spectre de l'inflation accablait. On voyait le moment où le franc allait tomber à zéro. Tous s'affolaient : dans les boutiques comme dans les magasins, c'était une ruée. On achetait n'importe quoi : le capitaliste, des valeurs à change qui atteignaient des prix vertigineux ; le prolétaire, des denrées, des meubles, tout plutôt que de conserver ce pauvre papier filigrané qui n'allait même plus valoir le prix de son impression. C'était la panique qui déclenche soudainement l'incident qu'elle redoute. L'émeute grondait dans la rue. Le soir de la fameuse séance du 21 juillet, où M. Herriot échoua dans sa dernière tentative pour faire aboutir les conceptions du Cartel, la foule entourait le Palais Bourbon. Le sort du régime n'a tenu alors qu'à un cheveu.

Le pays en avait assez des systèmes et des théories contradictoires dont les Diabolo financiers faisaient l'expérience sur son corps débile. Il voyait enfin qu'il n'était question que de sa mort là-dessus. Atteint directement dans ses possibilités de subsistance, le peuple se révoltait. Il dictait sa volonté à ses mandataires : plus de politique de parti, de la politique française et un objectif avant tout : le redressement financier.

C'était vouloir ce gouvernement d'union nationale que, depuis le commencement de la crise, nous ne cessions de demander comme la seule condition de salut. Pour diriger ce gouvernement, l'opinion indiquait un nom qui lui inspirait confiance : celui de Poincaré. Ce ne fut pas long. Le 22 juillet, le metteur en œuvre de l'union sacrée devant le péril extérieur reprenait le même rôle devant le péril financier et groupait dans son ministère les représentants de tous les partis constitutionnels et nationaux. Le parti socialiste international dont l'influence dans les précédents gouvernements avait conduit le pays au bord du précipice s'exclut de lui-même. Il ne sut pas profiter de l'occasion pour s'amender, reconnaître loyalement ses erreurs et rentrer dans le giron national. L'union sacrée du 1914 avait conduit, sous la dictature effective de Joffre, au redressement militaire de la Marne. Celle de juillet 1926 nous a conduits, sous la dictature de

la confiance exercée par Poincaré, à un redressement aussi prodigieux dans son ordre. La victoire financière de 1926-27 nous a rendu, comme l'autre, l'admiration et le respect du monde, qui recommençait à nous traiter en nation d'échec.

Qui donc aurait cru, il y a un an, que la France, sans bouleversement, se fût redressée comme elle l'a fait ? Ne nous arrêtons pas aux étapes. Comparons seulement le point de départ et le point d'arrivée, la situation financière au 22 juillet 1926 et au 22 juillet 1927.

Le 22 juillet 1926 : la Livre à 245 fr. Aujourd'hui, à 124 fr. Les rentes françaises passent : le 4 % 1926 de 76.50 à 94.30 ; le 5 % 1920, de 58 fr. à 87.00 ; le 3 %, de 44.20 à 56.40 ; le 4 % 1918, de 36.50 à 60.55, etc...

La stabilisation de fait, que réclamaient particulièrement l'industrie et le commerce, est réalisée.

Nous avons dit plus haut que les caisses de l'Etat étaient vides quand M. Poincaré prit le pouvoir. L'Etat dispose aujourd'hui d'environ onze milliards de marge disponible à son compte des avances à la Banque de France. Les réserves d'or, d'argent et de devises appréciées pour renforcer notre couverture s'élevaient à 25 milliards. Par ses opérations, la Caisse d'amortissement a écarté le danger des demandes massives de remboursement de la dette à court terme.

En un mot, la France peut travailler et vivre sans apercevoir suspendue sur sa tête, comme il y a un an, l'épée de Damoclès de l'inflation et de la ruine.

On comprend qu'ayant eu la sagesse de collaborer à cette œuvre, les Ministres du Cabinet Poincaré aient voulu, par le déjeuner qu'ils offriront aujourd'hui à leur chef, fêter l'anniversaire du Gouvernement d'union nationale qui a rendu possible une telle œuvre.

Sera-t-il permis à la voix du « Français moyen » de faire écho aux paroles qui seront prononcées tout à l'heure au cours de ce déjeuner par les personnages officiels et d'exprimer le vœu suivant : si l'Union nationale s'est montrée si opérante dans deux des plus grandes crises qu'ait traversées la France au cours de son histoire, n'est-ce pas qu'elle est le seul moyen de Gouvernement possible ? Et les hommes d'Etat qui siment vraiment leur Patrie, qu'ils soient ou non placés en ce moment à la tête du pays, ne doivent-ils pas, en ce jour anniversaire, s'engager à tout faire pour établir définitivement ce Gouvernement d'union nationale qui a fait de si magnifiques preuves ?

DES PETITS ROUBAISIENS VILLÉGIATURENT AU DANEMARK



A BORD DU « PRIMULA », DANS LE PORT DE DUNKERQUE (AU PREMIER PLAN, LES PETITS ROUBAISIENS)

Nous avons relaté que, mardi matin, des petits Roubaisiens, auxquels s'étaient joints des enfants de Rouen et de Bar-le-Duc, s'étaient embarqués à Dunkerque, à bord du « Primula », pour aller faire un séjour au Danemark. Notre photographie montre le groupe de nos jeunes concitoyens sur le pont du navire qui, quelques minutes plus tard, levait l'ancre et prenait le large.

LA MORT DU Roi de Roumanie



(Wide World photos.)

LE DERNIER PORTRAIT DU PRINCE MICHEL fils du prince Carol, à qui est échue la couronne

LE TESTAMENT DE FERDINAND I^{er}
Bucarest, 21 juillet. — Le testament du roi Ferdinand sera ouvert aujourd'hui, à Sibiu, en présence de la reine Marie et de la famille royale.

LES FUNÉRAILLES FIXÉES A DIMANCHE
Bucarest, 21 juillet. — Les funérailles du roi ont été ajournées à dimanche, afin que la population puisse venir saluer la dépouille mortelle.

LE PRINCE CAROL RESTERA A PARIS JUSQU'A NOUVEL ORDRE
Belgrade, 21 juillet. — On mande de Bucarest : « Le décès du souverain a été annoncé télégraphiquement au prince Carol, auquel le gouvernement a fait connaître que l'Etat est fermement décidé à faire respecter la décision du 4 janvier 1926 au sujet de la régence.

LA TACTIQUE ELECTORALE DU PARTI RADICAL-SOCIALISTE

Une lettre de M. Franklin-Bouillon à M. Maurice Sarraut en faveur d'une politique d'union nationale

Paris, 21 juillet. — M. Franklin-Bouillon, député de Seine-et-Oise, a adressé à M. Maurice Sarraut, une lettre ouverte, au sujet de la tactique électorale du parti radical et radical-socialiste, dont le congrès d'octobre doit se préoccuper.

Après avoir rappelé la proposition faite par MM. Chaumet, Péricat et Flaminio, de réviser l'union entre radicaux pour éliminer le communisme, M. Franklin-Bouillon fait une vive critique de ce parti radical dans ses doctrines et dans ses méthodes et qui, par malheur et en raison, dit-il, de la faiblesse des gouvernements et des chefs de parti, a conquis une fraction importante des masses socialistes.

« Du maintenant, dans les congrès socialistes, une minorité résolue exige le front unique entre socialistes et communistes dans les élections : front unique entre les partis de l'Internationale contre les partis bourgeois et, de ces partis, les socialistes pour les communistes contre les meilleurs des radicaux.

Comment soutenir que le devoir nous oblige à nous lier à ceux qui seront, chaque jour un peu plus, les prisonniers de l'Internationale communiste de Moscou ?

On nous interdirait d'entier en conversation avec les partis qui votent le budget et assurent la vie de la nation. On nous ordonnerait de faire alliance, sans aucune garantie, avec ceux qui refusent le budget et les crédits de la défense nationale.

Une telle politique, estime M. Franklin-Bouillon, serait la fin du parti radical-socialiste et pourrait être la fin de la République.

« Le problème n'est pas de signer des sièges, mais de faire naître une majorité nettement démocratique, forte, disciplinée, base nécessaire d'un gouvernement qui pourra agir parce qu'il pourra durer.

Le jury de Melun règlera aujourd'hui le sort de Guyot l'étrangleur

Melun, 21 juillet. — La Cour fait son entrée à 13 h. 25, et aussitôt on entend le docteur Hallin qui fut le premier à examiner le cadavre de la victime. « Celle-ci étant assise sur le siège de l'automobile, dit-il, il était impossible à Guyot de lui donner la mort. »

Le gendarme Menis, ensuite introduit, raconte la découverte du cadavre.

UN INCIDENT
M. Kempf, propriétaire du garage, où Guyot remisa sa voiture sous le nom de M. Malou, a eu dans Guyot un excellent client.

Mais une question de M. Bloch amène un incident, avec le chef mécanicien du garage, M. Drochet.

Le témoin a-t-il assisté à la lecture d'une lettre adressée par Guyot à son coéditeur, lecture qui aurait été faite par le commissaire Bruges, dans le bureau de M. Kempf. Dans cette lettre Guyot demandait au concierge de ne pas dire qu'il était sorti le 18 août, pour cela il lui promettait une somme d'argent.

M. Drochet a bien vu cette lettre, mais il ne peut dire notamment si M. Kempf était présent. L'arrivée du docteur Paul, médecin-légitime, met fin à l'incident. Très clairement le médecin-légitime expose comment il a été amené aux conclusions de l'autopsie qu'il a pratiquée avec le docteur Hallin. Marie-Louise Beulaquet a succombé à une asphyxie par strangulation, asphyxie perpétrée dans un champ, l'homme étant debout, la femme tombant à la première étreinte.

M^{lle} Lambert, tenancière du restaurant de Claye-Souilly, où débrent Marie-Louise Beulaquet et Guyot le soir du drame. Elle raconte les quelques instants passés dans son restaurant par les couples.

M^{me} Maurice Garçon. — Ils ne paraissent pas se cacher.

Le témoin. — Nullement, ils se sont montrés dans tout le pays.

M. Marcel Habrant est la dernière personne qui ait aperçu Guyot et son amie alors qu'ils étaient près de la meule. « Ils étaient debout, dit-il, près de la meule ; non loin de là se trouvait une auto, tous deux fêtés. »

M. Marc, concierge de M^{lle} Beulaquet, fait un portrait assez peu flatteur de la victime. Elle était acariâtre ; elle buvait non seulement au café, mais dans sa chambre.

M. Bloch pose plusieurs questions au témoin sur les relations qu'il a eues avec M^{lle} Beulaquet.

Le témoin. — Nous l'avons reçue quatre ou cinq jours. Puis je n'en ai plus voulu, elle me choquait.

Robe noire, chapeau noir, M^{me} Marc, femme

du concierge, vient confirmer la déclaration de son mari.

M^{me} Garçon. — M^{lle} Beulaquet a-t-elle giflé Guyot ?

M^{me} Marc. — Oui, je l'ai vue à deux reprises. M^{me} Garçon. — En combien de temps ?

M^{me} Marc. — En quinze jours.

M^{me} Garçon. — Cela suffit. (Rires.)

L'audition des autres témoins : la belle-sœur de l'accusé, les amis de M^{lle} Beulaquet, n'apportent aucune lumière nouvelle sur l'affaire.

M. Collet, ancien instituteur de Guyot, actuellement maire d'une petite commune, vient plaider, d'une voix forte et grave, la cause de son ancien élève.

Des amis de régime et des relations d'affaires, des ouvriers de l'accusé apportent des témoignages identiques.

Enfin, M. Chérad, le dernier témoin, qui a vu Guyot avant son départ pour la promenade tragique, affirme que celui-ci lui a paru dans un état normal et nullement exalté.

L'audience est levée à 18 h. 45. Aujourd'hui vendredi, audition des derniers témoins. Réquisitoire, plaidoires et jugement.

Les divers mouvements ouvriers

QUE PENSER DU SYNDICALISME FASCISTE

Si la grandeur de l'Etat est le but suprême de toutes les activités sociales, on ne peut manquer de trouver logiques les règles qui viennent d'être apportées à la constitution du nouveau syndicalisme italien. C'est le caractère propre, en effet, de tous les pouvoirs absolus et se considérer comme la fin de tout. Et lorsque ces pouvoirs sont assez puissants, on les voit facilement envahir tous les domaines : familial, professionnel, religieux.

Mais heureusement, depuis que le Christianisme a fait la distinction des pouvoirs, l'Etat n'est plus la fin dernière de l'homme. Il est tout simplement le gardien du bien général. Sa mission doit être de protéger les familles et les différentes activités libres, les activités professionnelles en particulier.

La liberté syndicale.

De même que l'Etat doit protéger la famille et ne pas l'organiser dans ses détails, il doit observer la même attitude vis-à-vis de la profession.

L'Etat doit protéger les groupements professionnels, il doit aider à l'arbitrage et à la juridiction corporative. Nous ne pensons point qu'il doive régenter la vie des groupements professionnels dans leur vie intime. Il suffit que l'Etat réprime les écarts qui seraient nuisibles au bien commun. Son rôle n'est pas de se substituer aux activités professionnelles libres, mais de favoriser de toutes ses forces l'organisation de la profession, par la profession elle-même.

Les ouvriers comme les patrons, veulent être libres dans leurs syndicats. Ils n'y admettent pas d'interlocuteur étranger. Il existe évidemment des règles morales qu'ils doivent observer et des biens supérieurs qu'ils sont tenus de respecter. C'est le rôle des autorités compétentes de le leur rappeler. Mais elles n'ont pas le droit de les tenir en tutelle.

Comment intervient l'Etat fasciste

Le gouvernement italien reconnaît bien sa théorie, la liberté des groupements professionnels sur leur terrain. Mais pratiquement l'influence de l'Etat fasciste intervient partout. Seuls, les syndicats fascistes peuvent agir officiellement. Ils sont soumis au contrôle étroit et direct de l'Etat dans la désignation des dirigeants, dans l'emploi des fonds. Le contrôle devient plus sévère encore lorsqu'il s'agit des organes supérieurs de la profession. Les ouvriers non adhérents aux syndicats fascistes doivent quand même leur verser une cotisation égale à une journée de salaire par an. Il est prévu une préférence dans les bureaux de placement pour les adhérents du parti et des syndicats fascistes. Et il doit se produire encore bien d'autres cas de pression.

Les dangers de cette situation.

Cette situation a inquiété les amis du régime eux-mêmes. A ceux-là, M. Rocco, garde des Sceaux, répondait à la Chambre des Députés en ces termes : « Que nous hésitions approuver le projet de loi, mais conditionnellement. Oui, disent-ils, tant que vous êtes au banc du gouvernement et que Benito Mussolini tient le timon de « l'Etat ; mais après ? Je réponds immédiatement : Il n'y aura pas d'après ! » Superbe, mais imprudente réponse. En politique, n'y a-t-il pas toujours des « après » ?

M. Mussolini déclaraient en d'autres termes, à la même séance : « Il n'y a aucun danger tant que ce régime est imbattable, et tant que cette atmosphère morale où la nation respire n'est pas modifiée.

« Ce régime politique et cette atmosphère, dans le calcul des prévisions humaines, ne sont pas modifiables.

« Cette certitude justifie notre confiance dans le présent loi.

« Le Duce donne assez facilement au régime qu'il dirige un brevet d'éternité.

« Que se produirait-il le jour où, par suite d'événements imprévisibles, le pouvoir passerait aux socialistes ? Toute l'organisation crée et dirigée alors dans un autre sens, servirait admirablement les théories de l'étatisme et du collectivisme.

D'autre part, peut-on croire que les syndicats pourraient faire de la formation morale, patriotique, et même religieuse par ordre de l'Etat ? Dans ce domaine, on arrive au résultat tout opposé lorsque l'on violente les consciences.

Une appréciation.

L'organisation complète des professions est une œuvre trop importante et trop délicate pour qu'elle surgisse brusquement sous le coup de baguette magique d'un Gouvernement.

Il est naturel pourtant que l'Etat y contribue. Mais qu'il laisse aux différentes classes le soin de dégager librement leurs élites dirigeantes, qu'il protège et facilite l'évolution sociale. Au fur et à mesure du développement des organisations professionnelles, il peut et doit ménager des cadres nouveaux et une représentation corporative de l'Etat.

L'on verrait ainsi se développer des forces sociales jouissant d'une large autonomie. La nation ne peut que gagner à ce développement organique des groupements professionnels. « Le syndicat libre dans la profession organisée », avec le concours et l'appui de l'Etat, telle est la tâche des professionnels sociaux, défendus depuis longtemps. Il nous semble qu'elle favoriserait singulièrement le progrès social, en évitant les aventures que peut réserver l'expérience fasciste.

R. N.

L'escadre du Nord à Dunkerque

C'est demain samedi, que les navires de la deuxième division légère de l'escadre du Nord arriveront à Dunkerque.

L'escadre quittera le port jeudi 28 juillet. Les sous-marins « Gustave-Zédé », « Saurin » et « Dupuy-de-Lôme » sont arrivés mercredi matin et se sont amarrés au Freycinet VII.

Deux autres sous-marins sont attendus. Ils ne resteront qu'un jour.



M^{me} BEULAQUET mère de la victime (d'après Roger Roy.)

UNE BATAILLE ENTRE 5.000 PECHEURS ET 7 BALEINES

Tokio, 21 juillet. — Une véritable bataille a été livrée dans la baie de Kuribamamura par 5.000 pêcheurs contre 7 baleines énormes qu'ils cherchaient à capturer. Il ne fellut pas moins de 24 heures pour venir à bout des monstres marins qui tous ont été capturés.

LES MESURES DE GRACE A L'OCCASION DU 14 JUILLET

Selon un de nos confrères parisiens, à l'occasion de la fête nationale, le gouvernement a décidé de prendre des mesures individuelles de clémence à l'égard d'un certain nombre des signataires du manifeste autonome de Heimathund, et de celui publié, en juin 1926 par l'« Humanité d'Alsace-Lorraine ».

En conséquence, l'arrêt suspendant de leurs fonctions MM. Fluscb, maire de Basse-Yutz (Moselle) ; Kerbel et Hungler, adjoints au maire de cette localité, a été rapporté le 17 juillet.

Les mesures de bienveillance en faveur de certains fonctionnaires, officiers ministériels et cheminots, sont en cours d'exécution.

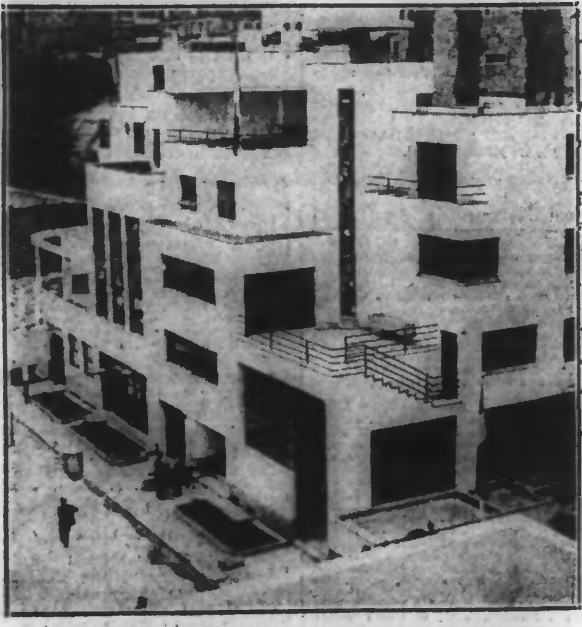
Un vapeur norvégien attaqué et pillé par des pirates chinois

On mande de Hong-Kong à l'Agence Reuters : « Le vapeur norvégien « Solviken », qui a quitté Hong-Kong le 19 juillet, à destination de Saigon, a été attaqué par des pirates qui s'étaient fait passer pour des passagers qui venaient de Hong-Kong.

Le chef des pirates, qui parlait bien l'anglais, a donné l'ordre à l'officier en premier de diriger le vapeur sur la baie de Bias, menaçant de tuer les autres officiers si cet ordre n'était pas exécuté.

Lorsque le vapeur fut arrivé dans la baie de Bias, deux canots chinois l'ont accosté. Deux caisses d'or en barre, d'une valeur de 20.000 dollars ont été transportées dans les canots chinois, ainsi que les objets appartenant aux passagers. Les pirates ont emmené le commissaire du vapeur, ainsi que six passagers chinois et un boy.

Une rue moderne à Paris



UN CURIEUX ASPECT DE LA RUE MALLET-STEVENS

On sait qu'on a inauguré à Paris une nouvelle rue, la rue Mallet-Stevens, du nom de l'architecte qui en dressa les plans.

C'est une toute petite voie en cul-de-sac, qui sera formée d'une douzaine de maisons seulement et bordées étroitement de quatre constructions dont l'architecture déconcerte tout d'abord.

Les grands murs blancs sont percés de larges baies à guillotine, avec de grandes vitres, qui laissent pénétrer à l'intérieur des flots d'air et de lumière. C'est ici le triomphe de la forme géométrique. Toute ornementation qui ne répond pas à un besoin est supprimée, et aucune saillie ne vient rompre le plan des murs.

A force de simplifier les formes, on risquait de tomber dans un style lourd et déplaçant. Pourtant, le créateur de la cité, M. Mallet-Stevens, a su allier à la simplicité la plus rigide des masses et des lignes, l'équilibre et même la fantaisie.

Voici la surprise du début. Rien de cha-

que plus dans cet ensemble. On peut ne pas l'aimer, mais on dit constater que le style « se tient ».

Malgré les basses cubiques, aucune lourdeur ne se dégage de l'ensemble. Dans le nombre et la grandeur des baies, l'architecte a su garder la mesure.

L'EXPORTATION DES CAPITAUX
On envisage certaines modifications au règlement actuel

On annonce que M. Poincaré a fait étudier par les services du ministère des Finances une réforme de la réglementation sur l'exportation des capitaux, en s'inspirant des conditions nouvelles issues de la politique de redressement financier.

Un nouveau dispositif, conçu dans l'esprit le plus libéral a été élaboré et sera peu de jours sera mis en vigueur et appliqué par la Commission de contrôle de l'exportation des capitaux.

LES RAIDS AÉRIENS

Je tiens à faire savoir à Votre Excellence, combien le Gouvernement français ressent vivement la perte immense que vient de éprouver le Gouvernement et le peuple roumain. Nul ne peut oublier, en France, le rôle éminent que le roi Ferdinand a joué dans des journées tragiques de l'histoire européenne, et nul n'ignore la haute conscience avec laquelle il a, jusqu'à sa dernière heure et malgré ses souffrances, guidé les destinées de son pays.

Je garde pour ma part le souvenir le plus vivant de l'action personnelle de l'auguste souverain dans l'œuvre de rapprochement dans ces deux pays, et je n'évoque pas sans émotion, les circonstances dans lesquelles il a eu l'occasion de témoigner de ses sentiments constants à l'égard de la France.

Je prie Votre Excellence de transmettre au gouvernement royal, avec l'expression de mes condoléances personnelles, l'assurance de la part profonde que prend le Gouvernement français au deuil national de la Roumanie.

UNE VAGUE DE CHALEUR A PERPIGNAN
On a enregistré 39 degrés à l'ombre

Perpignan, 21 juillet. — Le chaleur est devenue très forte dans le Roussillon. Mercredi, le thermomètre a marqué 39 degrés à l'ombre. On signale de nombreux cas d'insolation.

UNE TEMPÊTE BALAYE L'ILE FORMOSE
16 morts — 100 blessés

Taihouk (Ile Formose) 21 juillet. — Six personnes ont été tuées et cent blessés au cours d'une violente tempête qui a balayé depuis cinq jours le sud de Formose. De riches plantations de caoutchouc ont été détruites.

LES RAIDS AÉRIENS

LES DEUX PILOTES QUI S'ENVOLERONT SUR L'« OISEAU BLEU » POUR TENTER PARIS-NEW-YORK

A gauche : Givon et, à droite, Pierre Carbu, tous deux étudiant la carte leur indiquant leur route.



(Wide World photos.)
LES DEUX PILOTES QUI S'ENVOLERONT SUR L'« OISEAU BLEU » POUR TENTER PARIS-NEW-YORK
A gauche : Givon et, à droite, Pierre Carbu, tous deux étudiant la carte leur indiquant leur route.